

**COMMUNE DE  
CORNILLON-SUR-L'OULE**

**DEL-03-07042025**

**Délibération  
du Conseil Municipal**

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 18H  
le Conseil Municipal légalement convoqué s'est  
réuni en session ordinaire, à la Mairie,  
sous la présidence de : M Denis CONIL Maire

Envoyé en préfecture le 28/04/2025  
Reçu en préfecture le 28/04/2025  
Publié le  
ID : 026-212601058-20250407-DEL\_03\_07042025-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	
BERTRAND Paulette	X				Date de convocation : 31/03/2025  Secrétaire de séance : JL FORSANS
CONIL Denis	X				
FORSANS Jean-Louis	X				
LEJEUNE Jacqueline	X				
MORIN Joséphine	X				
RIDEL Sandrine	X				
ROCHAS Yannis		X		JL Forsans	

**Objet : affectation du résultat de fonctionnement 2024**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2024

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024

Constatant que le compte financier présente :

Un excédent de fonctionnement cumulé de 291 267.81 €

Décide d'affecter ce résultat en couverture du déficit d'investissement et des restes à réaliser (dépendances-recettes)

Restes à réaliser dépenses : 41 000 €

Restes à réaliser recettes : 26 769 €

Soit une somme de 10 126.40 € au compte 1068

Affectation 001 excédent d'investissement reporté 4 104.6 €

Solde en report à nouveau créditeur compte 002 281 141.41€

Fait à Cornillon-sur-l'Oule  
Les jours mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance  
Jean-Louis FORSANS



le Maire  
Denis CONIL



**Résultat du vote**  
Pour : 7  
Contre : 0  
Abstention : 0